

Baccalauréat technologique série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) (à compter de la session 2021)

<https://eduscol.education.fr/cid144203/baccalaureat-technologique-serie-sciences-et-technologies-de-l-hotellerie-et-de-la-restauration-sthr-a-compter-de-la-session-2021.html#lien1>

Evaluations communes

La moyenne des notes obtenues aux évaluations communes est affectée d'un coefficient 30 pour un coefficient total de 100.

Intitulé de l'évaluation	Evaluation commune n° 1		Evaluation commune n° 2		Evaluation commune n° 3	
	Nature de l'évaluation	Durée	Nature de l'évaluation	Durée	Nature de l'évaluation	Durée
Histoire-géographie	écrite	2 h	écrite	2 h	écrite	2 h
LVA	orale	20 min	écrite	1 h 30	écrite et orale	1 h 30 min + 10 min
LVB	orale	20 min	écrite	1 h 30	écrite et orale	1 h 30 min + 10 min
Mathématiques	écrite	2 h	écrite	2 h	écrite	2 h
EPS	CCF (contrôle en cours de formation)					
Enseignement scientifique alimentation-environnement			écrite	2 h		

Epreuves terminales

Épreuves anticipées

Intitulé de l'épreuve	Coefficients	Nature de l'épreuve	Durée
Français (écrit)	5	écrite	4 h
Français (oral)	5	orale	20 min

Épreuves finales

	Coefficients	Nature de l'épreuve	Durée
Philosophie	4	écrite	4 h
Épreuve orale terminale	14	orale	20 min
Économie - gestion hôtelière	16	écrite	4 h
Sciences et technologies culinaires et des services - Enseignement scientifique alimentation - environnement	16	écrite et pratique	6 h (1)

(1) L'épreuve se décompose en 2 sous-épreuves écrites et pratiques de 3 h chacune.